

Journée internationale de la sage-femme Étude de MCE conseils : la pratique sage-femme peut faire économiser des millions au gouvernement

(Trois-Rivières, le 5 mai 2016) – À l’occasion de la Journée internationale de la sage-femme, la Fédération des professionnelles (CSN) et le Regroupement Les Sages-femmes du Québec (RSFQ) ont rendu publics les résultats d’une étude comparative des coûts relatifs à un accouchement avec sages-femmes en maison de naissance et d’un accouchement par des médecins à l’hôpital. Commandée depuis un certain temps, cette étude conduite par la firme MCE Conseils vient réfuter les propos tenus dans un reportage de la radio de Québec FM93 voulant qu’il coûte beaucoup plus cher d’accoucher avec une sage-femme qu’avec un médecin. « En comparant le coût d’un accouchement en milieu hospitalier par des médecins à un accouchement avec sage-femme en maison de naissance ou à domicile, on constate qu’accoucher avec un médecin coûte au minimum 25 % plus cher, souligne la présidente du RSFQ, Claudia Faille. Nous avons enfin la démonstration chiffrée de ce que nous affirmons depuis de nombreuses années! »

Sachant que l’accouchement est la raison d’hospitalisation la plus fréquente, ces coûts onéreux sont notamment dus aux sommes allouées au fonctionnement général et aux infrastructures des hôpitaux, à la présence des médecins (omnipraticiens, obstétriciens, anesthésistes, pédiatres) et du personnel médical (infirmières et inhalothérapeutes) lors des accouchements et du suivi postnatal, l’accouchement étant la raison d’hospitalisation la plus fréquente. « Comme on pouvait s’y attendre, l’étude démontre aussi que le suivi complet — prénatal, pernatal et postnatal — coûte plus cher avec les médecins compte tenu de leur rémunération. Ceci en dépit du plus grand nombre d’heures d’accompagnement de la sage-femme pour le suivi complet de grossesse, environ 37 heures au total pour l’ensemble des soins et des services », affirme Claudia Faille.

Des économies substantielles pour le gouvernement

« Au Canada, 26,3 % des naissances se produisent par césarienne, la chirurgie la plus fréquemment pratiquée. Une intervention de ce genre coûte environ 2 265 \$ de plus qu’un accouchement vaginal. L’étude démontre que le système de santé canadien pourrait économiser près de 25 millions de dollars si le taux de césariennes était ramené à un maximum de 15 % des naissances, comme recommandé par l’Organisation mondiale de la santé, ajoute la présidente de la Fédération des professionnelles (FP-CSN), Ginette Langlois. Les sages-femmes sont essentielles et incontournables pour atteindre cette cible! »

« L’étude indique aussi que c’est au Québec que le taux de péridurale pour les accouchements est le plus élevé, soit à 71,4 %, comparativement à celui du reste du Canada, qui est de 58,3 %. Cela fait en sorte que le coût est plus élevé pour les accouchements en centre hospitalier, sans mentionner nombre d’interventions pouvant découler de la péridurale, qui contribue à la cascade des interventions. Celle-ci augmente les risques pour les mères et les nouveau-nés ainsi que les coûts », explique pour sa part Claudia Faille.

L'étude de MCE Conseils démontre finalement que si les sages-femmes étaient responsables de 10 % des grossesses et des accouchements au Québec d'ici 2018, comme le recommande la *Politique de périnatalité 2008-2018*, l'État québécois pourrait se prévaloir d'économies de l'ordre de 2,9 millions de dollars par an sur la rémunération, sans compter les économies récurrentes en frais hospitaliers, également substantielles. « Ne sommes-nous pas dans un contexte d'austérité, où le gouvernement devrait tout mettre en œuvre pour développer et soutenir cette pratique? » questionne Ginette Langlois.

Des bénéfices non quantifiables

« Il faut évidemment souligner que les bénéfices à moyen et long terme d'accoucher avec une sage-femme vont au-delà de ce que cette étude révèle aujourd'hui, précise enfin la vice-présidente du RSFQ, Mounia Amine. Les sages-femmes ont un modèle de soins unique ancré sur la continuité relationnelle et le partenariat avec les femmes et leur famille. Leur disponibilité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, la préparation à l'accouchement et l'accompagnement tout au long du travail ont des effets bénéfiques indéniables, notamment sur la diminution des interventions médicales non nécessaires. »

« De toute évidence, les sages-femmes contribuent de façon considérable à la périnatalité et à une allocation des ressources plus efficiente pour d'excellents résultats, une plus grande satisfaction des mères et des familles, et ce, à moindres coûts. Dans cette optique, nous demandons au gouvernement de tout mettre en œuvre pour mieux promouvoir, développer et soutenir la pratique sage-femme! », conclut madame Amine.

- 30 -

Ariane Gagné
Conseillère aux communications – CSN
Cell. : 514 349-1300